



Le 9 décembre 2021

École Chante-au-Vent
1400, rue Saint-Jean
Ste-Adèle (Québec) J8B 1E6

Séance du 9 décembre 2021 en visioconférence

1. Ouverture de la séance et présentation des membres

Julie Degrasse, directrice de l'école
Marie-Ève Tassé-Lafrance, parent
Mathieu Lauzon, parent
Emie Labrecque-Tremblay, parent
Marie-Josée Lebel, parent
Catherine Martin-Thibault, parent
Stéfany Lavigne (parent substitut)
Marie-France Lauzon, enseignante
Rachel Paradis, responsable du service de garde
Pascale Legault, enseignante
Cédric Devouassoux, orthopédagogue
Katherine Noël De Tilly, enseignante

2. Prise des présences et constatation du quorum

Sont présents :
Julie Degrasse
Marie-Ève Tassé-Lafrance
Mathieu Lauzon
Emie Labrecque-Tremblay
Marie-Josée Lebel
Marie-France Lauzon
Rachel Paradis
Pascale Legault
Cedric Devouassoux
Katherine Noël De Tilly
Catherine Martin-Thibault
Stéphanie Lavigne

LE QUORUM EST CONSTATÉ.

**3. Adoption de l'ordre du jour[®]
CEE-2021-2022-009**

IL EST PROPOSÉ PAR Marie-Josée Lebel ET ACCEPTÉ À
L'UNANIMITÉ

4. Parole au public

Marie-Ève Tassé-Lafrance soulève que, selon les informations reçues lors d'une formation offerte aux membres du CÉ, une personne présente qui désire poser une question pourra le faire, malgré les règles de régis interne. Par contre, la question ne doit pas être nominative (ex. : porter sur un élève en particulier).

ACCEPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Question préalablement envoyée par Ana Mendelez : Est-ce que le CÉ désire faire un don de 100\$ pour le Bingo de Noël afin d'acheter des prix de participation?

Marie-Ève Tassé-Lafrance précise que le budget est habituellement utilisé pour souligner la semaine du personnel et, en fin d'année, pour acheter des gâteries pour les élèves.

IL EST PROPOSÉ PAR Mathieu Lauzon propose et ACCEPTÉ À LA MAJORITÉ. Catherine Martin-Thibault S'OPPOSE.

5. Adoption et suivi du procès-verbal de la rencontre du 21 octobre 2021[®] CEE-2021-2022-010

Certaines modifications sont présentées par Julie Degrasse afin de rendre le document conforme aux normes. De plus, certains points entourant les discussions doivent être corrigés, ainsi que certains noms des membres.

IL EST PROPOSÉ PAR Katherine Noël de Tilly ET APPUYÉ PAR Marie-France Lauzon.

ACCEPTÉ L'UNANIMITÉ.

6. Adoption et suivi du procès-verbal de la rencontre du 26 novembre 2021[®] CEE-2021-2022-011

IL EST PROPOSÉ PAR SONDAGE INFORMATIQUE et ADOPTÉ par Stéphanie Lavigne.

7. Informations de la direction 7.1 Suivi formation des membres du CE

Une formation obligatoire doit être suivie par les nouveaux membres du CÉ. Mathieu Lauzon, Emie Labrecque, Marie-José Lebel, Catherine Martin-Thibault et Stéphanie Lavigne confirment l'avoir suivie en novembre 2021.

Pascale Legault suivra la formation prochainement.

7.2 Mot de la présidente

Puisque Marie-Ève Tassé-Lafrance est la seule à être restée depuis l'an passé, elle comprend que les procédures ne sont pas toujours comprises. Elle précise donc que toutes les communications doivent passer par la présidente du CÉ afin d'être acheminées aux personnes concernées (OPP, DG et autres) afin de respecter les chaînes de communication.

8. Suivi de l'OPP

Stéphanie Lavigne explique que c'est un beau comité. Le Bingo se déroulera lors de la dernière semaine avant les congés du temps des fêtes et un spectacle de Noël sera présenté (2 représentations) aux élèves. Le père Noël passera dans chacune des classes et remettra une canne de bonbons à chaque élève.

9. Information sur le budget définitif 2021-2022

Julie Degrasse explique que le budget a été adopté en juin 2021. Des changements sont vécus cette année, car de nouvelles procédures sont utilisées à la CSSL. L'école n'est pas en mesure de déposer un budget définitif en ce moment. De plus, de nouvelles mesures budgétaires sont à venir. Elle nous assure que l'école est en bonne santé financière et qu'elle consulte le comité EHDAA afin de répondre aux besoins des élèves qui vivent différentes difficultés. Avant la fin de l'année scolaire, l'équipe école se rencontrera afin de déterminer leurs priorités (besoin TES et autres) afin de répartir les différentes enveloppes budgétaires.

Mathieu Lauzon aimerait que les budgets et autres documents soient présentés plus à l'avance.

Julie Degrasse précise les difficultés qui mènent à parfois être obligée de remettre les documents dans un délai assez court, mais elle présentera le budget le plus tôt possible.

Marie-Ève Tassé-Lafrance précise que l'école est parfois dans l'impossibilité de donner le budget à l'avance, car elle le reçoit très peu de temps avant le dernier CÉ de l'année et que les membres du personnel ont beaucoup d'autres tâches à effectuer.

Catherine Martin-Thibault demande s'il est possible de fixer une autre date au CÉ si le budget n'est pas disponible dans un délai qui permet aux parents d'en prendre connaissance suffisamment pour être à même de se prononcer.

10. Suivi projet éducatif

Reporté à la prochaine rencontre à la demande de Julie Degrasse.

11. Campagne de financement

Le but des campagnes de financement est d'offrir des activités sportives, culturelles et scientifiques aux élèves. La campagne de financement des bûches de Noël a été modifiée suite à un problème avec le distributeur.

12. Sécurité autour de l'école, suivi

Avec la neige et la pluie tombée cette semaine, un poteau de clôture a été endommagé. La ville de Ste-Adèle est responsable du bris et elle dépêchera des gens afin de faire les réparations nécessaires. Puisque cette section ne pouvait plus être fermée, elle n'a pas été utilisée.

13. Bilan 2020-2021 sur les contenus en sexualité.

Le document a été envoyé aux parents préalablement par Julie Degrasse. Aucune question.

14. Service de garde

De très belles activités se sont déroulées (quilles, cinéma, etc.)

Sur 72 élèves inscrits de façon régulière, 23 désirent être présents le 7 janvier. Le service de garde sera donc ouvert.

Un souper est offert la semaine prochaine pour souligner l'arrivée de Noël. Stéphanie Lavigne demande si le souper est ouvert à tous. Rachel le confirme.

Dorénavant, les enfants resteront davantage à l'intérieur en fin de journée avant de sortir dehors afin d'éviter qu'ils ne soient trop longtemps dehors par temps froids.

15. Activités parascolaires payantes

Marie-Josée Lebel a envoyé préalablement un courriel aux membres afin de proposer des activités parascolaires artistiques. Elle justifie cette proposition par le fait qu'il n'y a pas de cours d'arts donnés par des spécialistes dans l'école et que le seul programme régional artistique est à Ste-Agathe (ce qui nécessite un changement d'école). Elle propose jusqu'à trois groupes composés au maximum de 15 élèves. Elle a déjà trouvé des artistes volontaires, dont une ancienne enseignante de l'école Chante-au-Vent. Cette dernière disait qu'il reste peut-être même du matériel qu'elle avait l'habitude d'utiliser.

Marie-France Lauzon rectifie qu'un enseignant spécialisé en art dramatique enseigne aux élèves du premier cycle et que des cours

d'arts sont offerts ponctuellement par des artistes invités (ex. : musique).

Rachel Paradis explique que l'école a des problèmes de locaux, car le service de garde a besoin de tout l'étage du bas. Des activités similaires ont été offertes avant l'arrivée de la COVID. Celles qui avaient été populaires se déroulaient le midi.

Pascale Legault propose d'utiliser le centre communautaire (accessible à pied) ou la Place des citoyens, car tous les locaux de l'école sont utilisés et les enseignants en ont besoin le soir afin d'y travailler.

Marie-France Lauzon mentionne que le matériel que l'ancienne enseignante avait n'est plus là (il est périmé ou a été distribué).

Mathieu Lauzon demande si les locaux dans les modulaires pourraient être utilisés.

Julie Degrasse explique qu'un des locaux est utilisé comme salle à dîner pour les maternelles ou pour le personnel et que les enseignants y travaillent aussi le soir.

Emie Labrecque-Tremblay mentionne que des cours d'arts plastiques ont été offerts au Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland récemment pour un groupe d'enfants ciblés. Celui-ci peut donc facilement être aménagé adéquatement.

Marie-France Lauzon ajoute que les cours d'anglais sont donnés dans la classe des élèves, ce qui fait que les enseignants réguliers ne peuvent pas accéder à leur local pendant que les spécialistes y sont. Ils doivent donc faire certaines préparations de classe en dehors des heures de fréquentation des élèves.

Marie-Josée se renseignera auprès du centre communautaire et transmettra les informations aux membres du CÉ. Les enfants qui devraient marcher auront besoin de la permission de leurs parents.

Marie-Ève Hénault précise qu'une enseignante de danse a déjà marché avec des élèves de l'école au centre communautaire afin d'y offrir des cours.

16. Achat de matériel pour la cour d'école

Julie Degrasse annonce que les membres du personnel se sont prononcés sur le matériel souhaité pour les élèves. Cette liste a été proposée, tel que discuté lors de la réunion de travail, au CSSL. 15 000\$ sera remis à l'école afin de combler ces besoins. Les achats débiteront très bientôt.

Elle ajoute que 40 verges de paillis de jeu (résistant) ont été reçus gratuitement (valeur de 2700\$ environ). De plus, les poteaux de ballon-

poire sont réinstallés et, au printemps, les poteaux de basketball et le jeu de ballon captif le seront aussi (avec l'approbation d'Agnès Williot afin de s'assurer d'un bon emplacement).

Marie-Josée Lebel souhaiterait pouvoir consulter la liste des achats demandés. Julie Degrasse la fournira.

17. Polo, suivi

Marie-Ève Tassé Lafrance explique brièvement l'historique des discussions entourant ce sujet, qui a dû être reporté plusieurs fois pour différents motifs. Il avait été choisi que le blanc ne sera plus offert, mais toujours permis, afin que les familles qui en avaient fait l'achat puissent continuer à les utiliser. Le fournisseur doit proposer 3-4 nouvelles couleurs aux enfants, qui voteront pour les couleurs à ajouter.

Julie Degrasse précise que la couleur choisie devra permettre aux parents d'être capable d'acheter où il veut l'uniforme. Les couleurs proposées respecteront donc ce critère. L'achat auprès d'une entreprise locale sera favorisé.

Catherine Thibault s'assure que les chandails déjà achetés pourront encore être utilisés plusieurs années. Elle en a obtenu la confirmation.

18. Suivis brigadière et modulaires CEE-2021-2022-012

Ajout de nouvelles classes modulaires dans la cour de l'École Chante-au-Vent afin de desservir l'École l'Expédition.

Stéphanie Lavigne se questionne : est-ce que le 15 000\$ octroyé à l'école Chante-au-Vent est conditionnel à l'implantation de nouveaux modulaires?

Marie-Ève Tassé-Lafrance précise que ce montant est lié aux modulaires déjà installés.

Marie-Josée Lebel note que le sondage auprès des parents a démontré l'opinion des parents majoritairement opposé à ce projet.

IL EST PROPOSÉ PAR Mathieu Lauzon de signifier au Centre de services scolaires des Laurentides que les membres du CÉ sont en désaccord avec l'ajout de nouvelles classes modulaires dans la cour de l'école Chante-au-Vent, considérant que 77,4% des parents de l'école Chante-au-Vent ayant répondu au sondage proposé par le CE (93 participants) ont voté contre cet ajout.

Cédric Devouassoux précise qu'il s'abstient, car, sans être pour l'implantation des modulaires, des avantages ou compensations sont retirés de cette situation (budget compensatoire octroyé, nombre d'élèves restreint dans les classes, etc.).

Suite à une intervention, Marie-Josée Lebel énonce qu'elle juge important de connaître l'opinion des enseignants et que le devoir de loyauté envers l'employeur ne s'applique pas dans le cadre du CÉ.

Pascale Legault explique qu'elle s'abstient, car elle comprend que les autres écoles débordent.

Stéphanie Lavigne craint que cette proposition soit mal perçue alors qu'un budget de 15 000\$ a été accordé par le CA.

Catherine Martin-Thibault précise que l'octroie du montant de 15 000\$ a été discuté au CA et qu'il est davantage tributaire de l'argent qui avait été investi par les parents dans la cour d'école.

Catherine Martin-Thibault et Mathieu Lauzon apprécient la position des membres du personnel.

S'ABSTIENNENT : Cédric Devouassoux, Pascale Legault, Katherine Noël De Tilly, Rachel Paradis et Marie-France Lauzon.

CINQ MEMBRES SONT POUR.

Demande d'engagement d'un brigadier scolaire.

Marie-Ève Tassé-Lafrance demande si la proposition du CÉ doit être seulement envoyée au CSSL ou si elle peut aussi être envoyée à la Ville de Sainte-Adèle en tant que citoyens.

Catherine Martin-Thibault répond qu'elle doit être acheminée par le CA.

Julie Degrasse lit la proposition rédigée par le CÉ de l'École l'Expédition afin d'inspirer notre libellé.

IL EST PROPOSÉ PAR Cédric Devouassoux de mandater le CÉ de l'École Chante-au-Vent de demander au CSSL d'aborder la municipalité de Sainte-Adèle afin que celle-ci assume l'entière responsabilité d'assurer la sécurité des élèves par la présence d'un brigadier aux abords des écoles Chante-au-vent et l'Expédition, considérant que le niveau de dangerosité a augmenté avec l'ajout d'une nouvelle école.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

19. Varia

19.1 Aide aux devoirs

Catherine Martin-Thibault demande s'il serait possible d'offrir à nouveau de l'aide aux devoirs un soir par semaine au service de garde (présenté par Marie-Josée Lebel).

Rachel Paradis expose ce qui a été vécu dans le passé et la démographie des élèves qui fréquentent le service de garde.

Premièrement, 72 élèves fréquentent de façon régulière le service de garde. De ce nombre, il y a 48 élèves des niveaux suivants : maternelle, 1^e et 2^e années. Le ratio de 1 éducateur pour 20 élèves est dépassé régulièrement le soir, ce qui l'oblige à s'occuper d'un petit groupe. À partir de 17h00, il n'y a qu'un éducateur au service de garde.

Dans ce contexte, elle explique que l'aide aux devoirs doit être du travail autonome offert dans un local dédié à cette activité, ce qui est adapté à des élèves à partir de la troisième année. Si l'aide aux devoirs est offerte aux élèves de façon volontaire, il devient difficile de respecter le ratio, car plusieurs préfèrent jouer avec leurs amis. Certains enfants ont été sondés et peu semblaient très enclins à y participer.

À Montréal, l'expérience était difficile, car les éducateurs avaient beaucoup de discipline à faire.

Pascale présente le projet de tutorat offert par Cédric Devouassoux. Des élèves du 3^e cycle aident les plus jeunes et cela est bénéfique pour tous. Un beau sentiment de collégialité se développe entre les élèves. Ce projet est porté fièrement par les membres du personnel de l'école, mais des problèmes liés aux locaux sont rencontrés.

Cédric Devouassoux commente que cette entraide est très belle à voir.

Katherine Noël de Tilly indique que des élèves restent volontairement lors de la récréation du matin en classe afin de compléter certains travaux scolaires. Cela est possible grâce à une nouvelle organisation des horaires.

Marie-France Lauzon propose, en premier temps, de mieux évaluer les besoins afin de trouver un autre cadre qui serait disponible pour tous.

Mathieu Lauzon félicite Cédric Devouassoux pour le projet de tutorat.

20. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 20h54

Les meilleurs souhaits pour le temps des fêtes de la part de Julie Degrasse sont exprimés.

M.-E. Tassé-Lafrance, présidente

Julie Degrasse

cc. Julie Degrasse, directrice